

1
(N° 78.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

Rapport fait par M. ISIDORE FALLON, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN SCHMITZ.

Jean Schmitz, sous-lieutenant de douanes, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Bitbourg (Prusse), le 10 avril 1793, il a depuis très longtemps résidé constamment en Belgique. Ayant fait ses études au collège de Luxembourg, il a exercé les fonctions de précepteur dans les années 1812 et 1813; en 1814, il a servi dans la gendarmerie; en 1815, il s'est marié avec une Belge dont il a cinq enfans, tous nés en Belgique; en 1816, il entra dans l'administration des contributions directes, douanes et accises, et, depuis lors, sa conduite, son zèle et son exactitude à remplir ses devoirs, l'ont fait arriver successivement au grade de sous-lieutenant de douanes, poste qu'il occupe actuellement à Hellange, province de Luxembourg.

Les renseignemens qui ont été donnés à votre commission rendent cet employé recommandable.

Le président-rapporteur,

FALLON (ISIDORE.)